Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 035-213501232-20260605-DEL202606001-DE

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOVEN

SÉANCE DU 05/06/2026
DATE DE CONVOCATION : 29/05/2026
CONSEILLERS EN EXERCICE : 26 (quorum : 14)
PRÉSENTS : 20 **POUVOIRS :** 6
VOTANTS : 26

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Goven s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Loïc HERVOIR, Maire.

PRÉSENTS : Loïc HERVOIR, Nathalie BERTHO, Élodie BOUTARD, Marie-Anne MONVOISIN, Jean-Marie LANGE, Florence GOURMELEN, Denis PORCHET, Mickaël TANGUY, Anne-Charlotte MILLET, Géraldine TRONCA RAFFRAY, Anthony MASSON, Nathalie DREAN, Pierrick COULIOU, Marie-Hélène AUBREE, Cyrille BARON, Alexandra PILLING, Julien SAVATON, Mickaël DAUDIN, Marielle GALLIEN-GERARD, Martial GALLARD

POUVOIRS : Grégory LANCELOT donne pouvoir à Florence GOURMELEN, Laurent KERIVEL à Marie-Hélène AUBREE, Angélique GROSSI à Alexandra PILLING, Yanis NICOLAS à Elodie BOUTARD, Fabienne HEMERY à Mickaël DAUDIN, Bacha JARI à Loïc HERVOIR.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Élodie BOUTARD

ÉLECTIONS SÉNATORIALES
2026.06.001 DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C du 6 mai 2026, relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux, M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales *(27 conseillers municipaux concernés ; 15 délégués à désigner, 5 suppléants).*

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Monsieur Jean-Marie LANGE et de Madame Florence GOURMELEN d'une part, de Madame Alexandra PILLING et de Monsieur Anthony MASSON d'autre part. La présidence du bureau est assurée par M. le Maire.

b) Les listes déposées et enregistrées :

Une seule liste a été déposée. Composition de la liste :
Loïc HERVOIR, Nathalie BERTHO, Grégory LANCELOT, Elodie BOUTARD, Laurent KERIVEL, Florence GOURMELEN, Mickaël TANGUY, Nathalie DREAN, Pierrick COULIOU, Marie-Hélène AUBREE, Julien SAVATON, Alexandra PILLING, Yanis NICOLAS, Bacha JARI, Martial GALLARD, Angélique GROSSI, Anthony MASSON, Anne-Charlotte MILLET, Mickaël DAUDIN, Marielle GALLIEN-GERARD
Après enregistrement de cette liste, il est procédé au vote.

c) Élection des délégués titulaires

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- nombre de bulletins : 26
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 26

M. le Maire proclame les résultats définitifs.
Sont élus délégués titulaires : Loïc HERVOIR, Nathalie BERTHO, Grégory LANCELOT, Elodie BOUTARD, Laurent KERIVEL, Florence GOURMELEN, Mickaël TANGUY, Nathalie DREAN, Pierrick COULIOU, Marie-Hélène AUBREE, Julien SAVATON, Alexandra PILLING, Yanis NICOLAS, Bacha JARI, Martial GALLARD

d) Élection des délégués suppléants

M. le maire proclame les résultats définitifs.
Sont élus délégués suppléants : Angélique GROSSI, Anthony MASSON, Anne-Charlotte MILLET, Mickaël DAUDIN, Marielle GALLIEN-GERARD.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.
Pour expédition conforme,

Le Maire,
Loïc HERVOIR

MAIRIE DE GOVEN
R.F.
35 (Ille-et-Vilaine)

La secrétaire de séance,
Elodie BOUTARD